Cent trente-quatrième session **EB134.R9**

Point 11.2 de l'ordre du jour **23 janvier 2014**

Confirmation d'amendements aux Règles de Gestion financière

Le Conseil exécutif,

CONFIRME, conformément à l'article 16.1 du Règlement financier, l'amendement à la Règle III des Règles de Gestion financière apporté par le Directeur général, avec effet immédiat.

Dixième séance, 23 janvier 2014
EB134/SR/10

= = =